Objectifs

Objectif 2.4.2 Sensibiliser les pratiquants aux enjeux environnementaux et maîtriser le développement des manifestations sportives

Contexte

Le développement récent des compétitions et de rassemblements sportifs importants, dont les organisateurs demandent à parcourir le coeur du parc national, appelle de nouvelles formes de coopération. La pratique sportive requiert, au-delà de l'énergie physique, la mobilisation d'une force mentale pour se surpasser. Ces vertus de ténacité et de persévérance représentent un terreau fertile pour assumer des choix écoresponsables. C'est pourquoi les milieux du loisir sportif constituent un relais à privilégier dans la transmission des messages de prise en compte de l'environnement et un allié objectif dans la recherche d'une réduction de l'empreinte écologique du territoire. C'est la vocation des « groupes techniques », lieux d'information réciproque, de sensibilisation et de concertation. L'implication de pratiquants individuels, d'associations sportives, de fédérations et de professionnels peut favoriser l'émergence de nouvelles formes d'écocitoyenneté dans l'exercice des pratiques de loisirs et l'organisation de compétitions.

Enjeux

Cet objectif se situe au croisement de l'enjeu Préserver, conforter et promouvoir les patrimoines naturels et culturels et leur intégration aux activités humaines, qui répond à une mission fondamentale du parc national, avec les deux nouveaux enjeux : Engager le parc national et son établissement dans une démarche stratégique active en faveur d'un tourisme durable accessible à tous et Mieux intégrer le parc national et son établissement dans le territoire, qui traduisent la nouvelle posture du parc national de la Vanoise.

Objectifs poursuivis

- Les manifestations sportives mobilisant un nombre important de pratiquants, d'accompagnants et de spectateurs, n'ont pas vocation à se multiplier sur le coeur du parc national. Si les manifestations sportives contribuent au rajeunissement de l'offre d'activités, elles ne peuvent être accueillies qu'à condition d'une part de respecter les objectifs de protection des patrimoines et le caractère du parc national, d'autre part d'avoir valeur d'exemplarité en matière d'écoresponsabilité.
- Outre la qualité de l'organisation, cela suppose une action de sensibilisation des pratiquants, des accompagnants et des spectateurs.

Mesures contribuant à l'atteinte de l'objectif

Objectifs

Mesures contractuelles (liste non exhaustive)	Rôle de l'établissement	Rôle des communes	Principaux autres
	public du parc national	adhérentes	partenaires
2.4.2.a? - Développer des outils appropriés pour la promotion de pratiques écoresponsables, notamment sur le web à l'adresse des pratiquants	Réaliser les outils d'information du public		Fédérations sportives, clubs locaux
réguliers			
2.4.2.b ? - Favoriser et développer des pratiques écoresponsables dans	Intégration dans la gestion des refuges communaux		Gestionnaires d'hébergement,
les lieux d'hébergements (refuges, centres de vacances, gîtes)			Savoie Mont-Blanc Tourisme, Offices de tourisme,
Assurer un accompagnement			Gîtes de France.
technique, mettre en oeuvre le référencement Parc national de la Vanoise			
2.4.2.c? - Développer les partenariats avec les professionnels de la montagne (guides, accompagnateurs) pour une sensibilisation du public	Conventionner avec les professionnels, développer le référencement <i>Parc</i> national de la Vanoise		Organisations professionnelles (SNGM, FFCAM, FFME), État (Jeunesse et Sports)
2.4.2 d? - Participer à la formation des sportifs de la montagne (encadrants et sportifs de haut niveau)	Sensibiliser à l'environnement et faire connaître le parc national	Promouvoir l'offre de formations et l'accueil des stagiaires en formation	Pôles d'accueil de formation en Vanoise (UCPA),écoles de ski.,), État (Jeunesse et Sports)
2.4.2.e ? - Informer les skieurs hors-piste des incidences de leur pratique	Sensibiliser les communes et les stations,	Prise en compte dans les projets des domaines	Exploitants de domaines skiables
sur le dérangement de la faune en période hivernale et ses conséquences.		skiables en régie	
Développer des mesures incitatives au respect d'itinéraires et de zones de défens, avec comme principaux partenaires les			

Objectifs

gestionnaires des domaines skiables			
2.4.2.f - Accompagner techniquement les compétitions et manifestations de sports de nature passant dans le coeur (trails, courses de skialpinisme)	Apporter du conseil et assurer un suivi des impacts		Organisateurs d'événements et de manifestations
[]	[]	[]	[]

Référence ID de l'article : #5149 Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-15 14:24